



# SNUipp 76

## Bonnes vacances !

Dispensé de timbrage

ROUEN CDIS



PRESSE  
URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 24/06/2009

## Edito

L'année se termine et jamais nos collègues n'ont attendu avec autant d'impatience les vacances. Ils sont fatigués des nouveaux rythmes imposés par la mise en place de l'aide personnalisée, des évaluations à tout va, des livrets scolaires... Notre métier change à la vitesse des réformes Darcos sans permettre à plus d'élèves de réussir ! Le contexte de crise économique et sociale accentue d'ailleurs ce malaise.

Cependant, le gouvernement aurait tort de confondre fatigue de fin d'année après les attaques subies sur tous les fronts et acceptation de ses réformes !

L'année aura été marquée par des mobilisations nombreuses et multi-formes soutenues par 80 % des français. Malgré un gouvernement inflexible, nous avons réussi à le faire reculer (provisoirement...sans doute) sur plusieurs dossiers - RASED : le gouvernement est revenu sur la suppression totale initialement programmée, -EPEP : leur mise en place prévue pour la rentrée 2009 est repoussée, le projet n'a pas été mis à l'ordre du jour à l'assemblée - maternelle : le ministre a fait ses excuses et la scolarisation des moins de 3 ans est maintenue à la hauteur de l'an passé malgré l'expérimentation des jardins d'éveil ;

- formation : un sursis d'un an a été obtenu en matière de niveau de recrutement et de lieu de formation (survie des IUFM), - Statut des enseignants-chercheurs.

Même si les résultats de nos actions ne sont pas à la hauteur de nos attentes, le gouvernement tient compte de ces mobilisations, il sait qu'il ne peut pas faire passer tout ce qu'il voudrait et au rythme où il le voudrait. Notre capacité de résistance et de mobilisation est toujours vive, à la hauteur des attaques.

.....p2

# Rendez-vous à la rentrée

SNUipp-FSU 76 4 rue Louis Poterat 76100 ROUEN Tél : 02/35/63/85/08  
Fax : 02/35/63/85/16 E-mail : [snu76@snuipp.fr](mailto:snu76@snuipp.fr) Site : <http://76.snuipp.fr>





## Edito (suite)

# Déclaration des délégués du SNUipp à la CAPD du 2 juin

Après des vacances bien méritées, nous devons, dès la rentrée construire un plan d'actions qui conjugue informations en direction des parents, de l'opinion publique, diffusion de tracts, affichage à la porte des écoles, rassemblements, manifestations, grèves.

Il est de notre responsabilité de continuer d'informer et aussi de se mobiliser sur le plan de l'éducation mais aussi sur le plan de l'interpro.

D'ores et déjà, le SNUipp, la FSU proposent aux autres organisations de poursuivre l'action unitaire incluant la grève dont les suites seront discutées dans les assemblées générales de rentrée.

## Sommaire

p 1 Edito

p 2 CAPD : mouvement, exeat, ineat ; hors-classe  
Encart p I à VIII : spécial mouvement

p 3 Laïcité

Circulaire de rentrée et IEN : analyse

p 4 Carte scolaire juin

Convocation scandaleuse des EVS

**Lors des groupes de travail et de la CAPD, les délégués du SNUipp sont intervenus pour que le plus grand nombre de postes soit attribué lors de cette première phase : décharges de direction, postes devenus vacants. Ils ont relayé toutes les questions auprès de l'administration permettant parfois de corriger certaines anomalies. Ils ont fait part à l'IA des difficultés liées à la mise en place des nouvelles règles du mouvement. Ils ont signalé plusieurs situations particulières dont certaines sont restées sans réponse et sur lesquelles ils continuent d'intervenir.**

**Une vingtaine de chaînes ( suite à des rectifications de barème, de priorité ou de vacance de poste) ont entraîné un changement d'affectation pour 67 collègues entre le projet initial et le mouvement définitif.**

« Le ministère a décidé de publier une note de service cadrant les mouvements départementaux malgré la demande de l'ensemble des représentants des personnels de reporter cette publication et d'ouvrir une réelle concertation. Si les règles des années précédentes n'étaient pas pleinement satisfaisantes, celles qui ont été mises en place aujourd'hui sont encore plus inquiétantes et créent colère, inquiétude et incompréhension chez les collègues.

Le mouvement a été bloqué puisque y ont participé très majoritairement les collègues obligés de le faire : mesures de carte scolaire ( plus de 130 ), collègues nommés à titre provisoire l'an passé (230 en première phase et 620 en seconde phase) et sortants IUFM (254), ainsi que de nombreux titulaires-remplaçants (au moins 150).

Ce que nous dénonçons alors se vérifie aujourd'hui :

-le paritarisme connaît un recul important. Si il y a eu information sur les règles du mouvement, celui-ci connaît aujourd'hui des modifications importantes notamment en matière de vœux géographiques dont les délégués du personnel et les personnels ont compris le véritable fonctionnement au moment de la publication du projet de mouvement.

-les postes à profil se multiplient et cela conduit parfois à dénier les conditions requises pour être affecté sur certains postes (directions d'école, CPC par ex.). Les définitions de profil sont parfois choquantes comme celles des postes de direction.

-des règles, calquées sur le second degré, sont imposées et conduisent dans certains départements à des injustices flagrantes comme celles concernant les rapprochements de conjoints.

Le sentiment que les affectations se font hors de toute règle et de tout contrôle est forte parmi les personnels. Il est préjudiciable à la confiance nécessaire d'une profession envers son administration.

Nous vous demandons solennellement le respect des droits statutaires pour que les personnels, à travers leurs représentants, puissent être consultés sur l'organisation du service, le respect de l'équité et de la transparence :

-la suspension de l'application de la note 2009 pour ce qui est de la publication des résultats sans contrôle des délégués du personnel,

- l'ouverture dès maintenant d'une réelle concertation pour la préparation de la note 2010 s'appuyant sur un bilan des règles mises en œuvre. »

*L'Inspecteur d'académie suite aux interventions des délégués du SNUipp et aux difficultés qui sont apparues a accepté qu'un groupe de travail se réunisse rapidement à la rentrée pour élaborer les règles de mouvement de la rentrée 2010. N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques !*

## Accès à la hors-classe

Après bien des rebondissements, la liste des 85 collègues admis à la hors-classe au 1er septembre 2009 vient enfin d'être arrêtée lors de la CAPD du 12 juin.

L'Inspecteur d'Académie a, finalement, décidé de reporter d'un an la mise en place du nouveau barème accordant un point supplémentaire aux directeurs demandée par le ministre. Le retard inadmissible pris par le ministère pour transmettre le nombre de promotions par département place une nouvelle fois des futurs retraités face au choix cruel, soit de renoncer à cette promotion, soit de prolonger leur carrière d'un an en s'adaptant à un nouveau poste puisque le leur a déjà été attribué au mouvement. Quelle récompense pour une fin de carrière!

*Le SNUipp est opposé à ce système qui ne concerne qu'une infime minorité de collègues (2% !) Il demande que tous les collègues puissent accéder à un 12ème échelon et terminer leur carrière à l'indice 783.*

### SNUipp 76

Bulletin du SNUipp  
de Seine Maritime

I.S.S.N 1259-9646 /

C.P.P.A.P 0710 S 07451

Directeur de la Publication :  
Marceau PRIVAT

SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat  
76100 ROUEN

Mensuel imprimé par nos soins  
Dépôt légal à parution



## Inspection : nouvelles missions

*La circulaire du 19 mai 2009 relative aux missions des corps d'inspection renforce le pilotage par les évaluations, encadre la liberté pédagogique, renforce le pouvoir des inspecteurs sur la gestion de la carrière des professeurs.*

Bien que le texte rappelle le principe de la liberté pédagogique, il ajoute aussitôt qu'elle ne doit pas être "le prétexte de pratiques qui font obstacle à l'acquisition des savoirs" (sic).

Les évaluations CE1 et CM2, plus que largement décriées par l'ensemble des personnels, des spécialistes de l'éducation et les mouvements pédagogiques, deviennent un élément majeur du pilotage de l'ensemble du système éducatif et servent de base au contrôle du travail de l'enseignant : "Un soin particulier est apporté au suivi des évaluations nationales et à l'analyse des résultats aux examens. »

Les IEN dont le rôle de DRH est renforcé, donneront leur avis sur « tous les grands actes de gestion des personnels : titularisation, évaluation, avancement, promotion et affectation. »

**Le SNUipp rappelle son attachement à la liberté pédagogique, au paritarisme avec une gestion transparente et juste des carrières et se prononce pour une évaluation formative, que ce soit pour les élèves ou les enseignants**

## INEAT EXEAT

Afin de préserver l'équilibre entre les postes et les personnels du département, l'IA n'accorde cette année que les demandes effectuées au titre du rapprochement conjoints.

12 EXEAT et 6 INEAT sont concernés.

A la demande des délégués du SNUipp, les demandes pour convenance personnelle présentant des situations sociales ou médicales particulières seront examinées au cas par cas ainsi que les échanges avec l'Eure.

# La laïcité attaquée de la maternelle à l'université

En quelques mois, la laïcité a subi trois niveaux d'attaques :

- au niveau des financements : le projet de « loi Carle » obligera les municipalités à financer la scolarisation d'élèves dans les écoles privées hors commune en alignant les dépenses sur celles des écoles publiques. (art 69 de la loi de décentralisation)

- au niveau des structures : l'Ecole privée s'est portée volontaire dès la rentrée pour mettre en place les jardins d'éveil (qu'ils dénomment « classes relais ») financés par les CAF, les familles et certaines municipalités complaisantes ;

- au niveau de la validation des diplômes : seul l'Etat était habilité depuis 1880 à le faire.

Désormais, les établissements privés, suite aux accords entre la France et le Vatican pourront délivrer les licences, masters et doctorats, ce qui a fait écrire C. Fourest dans Le Monde : « Quand le curé formera l'instituteur... ».

Les communiqués, pétitions, protestations ne suffisent pas à arrêter de telles atteintes : une manifestation d'ampleur réunissant élus, parents, enseignants, à l'appel des syndicats, associations...reste à construire !

Le projet de « loi Carle » pourrait être rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale et s'adressera aux parlementaires du département. Il y a urgence à s'adresser aux parlementaires et à signer la pétition.

Un recours en Conseil d'Etat est initié par la FSU et par le Collectif pour la Promotion de la Laïcité » contre le décret 2009-427 concernant l'application des accords Kouchner/Vatican sur la délivrance des diplômes.

Signez les pétitions sur <http://76.snuipp.fr>.

## Circulaire de rentrée : des priorités multiples sans les moyens !

La circulaire de rentrée montre la volonté de poursuivre les réformes engagées. Elle met en avant les sujets qui ont particulièrement mécontenté les collègues cette année : l'aide personnalisée et les évaluations.

Le ministre affirme qu' « au-delà d'une obligation de moyens qui a longtemps prévalu, une obligation de résultats nous incombe ». L'obligation de résultats fait rentrer le système éducatif dans la logique libérale de « performances » et de « rentabilité ». L'évaluation concerne tous les niveaux de l'éducation : élèves, enseignants de la maternelle à l'université

La multiplicité des objectifs énoncés par le ministre voudrait faire croire à une politique ambitieuse pour l'éducation tandis que la suppression de milliers de postes et la campagne de dénigrement orchestrée depuis des mois vont dans le sens contraire. Les moyens sont partout en régression : les remplacements, les RASED, l'accompagnement éducatif (dont la généralisation était prévue à la rentrée pour toutes les écoles), les langues vivantes par exemple n'auront aucun financement supplémentaire.

Une place de plus en plus grande est accordée aux « à cotés » de l'enseignement : éducation à la sexualité, développement durable, santé...alors qu'il est déjà bien difficile de jongler avec les emplois du temps depuis la suppression des 2 heures hebdomadaires d'enseignement.

Cette circulaire de rentrée démontre qu'il faudra plus que jamais rester mobilisés dès la rentrée. Le SNUipp continuera à se battre pour que l'Education redevienne une vraie priorité.



**IL Y A DES VIDES  
QUE NOS ENFANTS  
N'OUBLIERONT PAS...**



*Résistance !*  
[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)  
fcpe  
RESF

Pour qu'à la rentrée il n'y ait pas de chaise vide, organisons-nous pendant les vacances !  
Des infos sur le site du SNUipp, de RESF...

## Sanctions contre les collègues inquiétés pour leur action

Le SNUipp rappelle son soutien aux collègues inquiétés ou victimes de sanctions ou de retenues sur salaires pour leur action militante dans certains départements.

A cet égard, il appelle à signer en ligne la pétition du SNUipp 38 pour la levée des sanctions infligées à Jean-Yves Le Gall, directeur de l'école publique en Isère sanctionné pour avoir refusé de renseigner Base Elèves.

De même, le SNUipp dénonce la pénalisation de l'action militante, rappelle son soutien aux collègues traduits en justice pour leur action militante comme dernièrement Sami Benméziane et Erwan Redon (site du snuipp 76).

## Carte scolaire : encore loin du compte!



Lors du groupe de travail qui s'est tenu le 19 juin, le SNUipp est intervenu sur une quarantaine de dossiers d'école.

L'Inspecteur d'académie a accepté de revenir sur douze situations :

- **8 ouvertures** : Ymare (élém), SIVOS de la Source (mat), Auffay (mat), St Aubin le Cauf (mat), Flocques (mat), SIVOS de Martainville (mat), Rouen Pépinières St Julien (élém), RPI Allouville-Bellefosse

- **4 fermetures annulées** en élémentaire : Barentin Dupré, Montville Chevalier (provisoire), Offranville, Maulévrier Ste Gertrude) reportant les autres prises de décision à la rentrée. Les IEN viendront compter les élèves le jeudi 3 septembre.

Le Comité Technique Paritaire Départemental et le Conseil Départemental de l'Education Nationale se tiendront le 4 septembre dans l'après midi.

N'hésitez pas à nous contacter dès la pré-rentrée et dans tous les cas, avant le vendredi midi pour nous tenir informés de l'évolution de vos effectifs pour que l'on puisse défendre les dossiers.

Cette année encore, l'obligation de rendre 37 postes au ministère a conduit à de trop nombreuses fermetures alors que toutes les ouvertures nécessaires n'ont pas pu être prononcées, particulièrement en maternelle : 56 fermetures pour seulement 33 ouvertures.

Parmi les situations en suspens, pour n'en citer que quelques-unes : Bosc-Gérard St Adrien élém, Arques la Bataille mat, Elbeuf mat Brassens, St Jean du Cardonnay, SIVOS du Haut Cailly, La Frenay mat, Gruchet le Valasse élém Boucher, Déville Blum élém, SIVOS d'Eawy, RPI des Côteaux de l'Andelle, Rouen Balzac élém ...

## EVS-AVS:convocation scandaleuse les contrats aidés licenciés le 1er juillet convoqués à une journée de formation le 30 juin !

La semaine dernière, tous les EVS en contrat d'avenir ont reçu une convocation à une journée de formation d'adaptation à l'emploi pour le 30 juin, jour de fin de contrat pour 616 d'entre eux. Cette erreur ( en est-ce vraiment une ? ) illustre le peu de cas que l'administration fait de ces personnels précaires qui souffrent déjà de se voir renvoyés à la case départ, celle du pointage au chômage. Il s'agit d'une véritable maltraitance.

Le SNUipp est intervenu pour demander l'annulation de ce stage obligatoire pour les partants, assortie d'excuses serait le minimum. Cette convocation est ressentie comme une véritable provocation quand l'Etat et ses représentants locaux n'ont pas rempli leur part de contrat, en particulier en matière de formation et de suivi de projet de réinsertion professionnelle.

Arrivés au terme de leur contrat, le gouvernement fait fi des expériences qu'ils ont acquises au sein des équipes et auprès des élèves en situation de handicap. Il organise un turnover général, s'abstenant ainsi d'offrir des solutions et des perspectives aux personnes concernées. Dans le contexte de crise économique et sociale, la fin du contrat signifie, pour eux, un retour à une plus grande précarité.

**Le SNUipp exige une prolongation de leur contrat au delà de juin 2009.** Il exige que l'Etat, le ministère du Travail et le ministère de l'Education Nationale respectent leurs engagements en terme d'accompagnement et de formation et donnent à leurs représentants les moyens de les mettre en oeuvre.

Il faut pour les écoles de véritables emplois statutaires et pérennes sur lesquels les personnels en poste depuis 3 ans puissent être nommés s'ils le souhaitent.

**Les 100 000 signataires (plusieurs milliers dans notre département) de la pétition unitaire n'acceptent pas que le 1er juillet 30 000 EVS soient jetés à la rue. Demandes d'entrevues et d'audiences auprès des élus, du rectorat, du préfet continuent de se tenir et des nouveaux rassemblements ont eu lieu mercredi.**